

Sud refuse de se laisser lier les mains

SUD développe son action en fonction des seuls intérêts du monde du travail, quel que soit le pouvoir en place. Pour nous, faire du syndicalisme est un choix, non un plan de carrière, ni une profession.

À ce titre nous refusons de bénéficier d'avantages particuliers liés à notre activité syndicale.

Sud un syndicat indépendant mais pas neutre

La défense des salariés ne s'arrête pas aux portes de l'établissement. C'est pourquoi nous participons activement aux mobilisations pour défendre les services publics, les chômeurs-euses, les sans-droits, pour l'égalité des hommes et des femmes, contre le racisme et l'extrême-droite... Dans notre secteur professionnel, nous défendons ainsi l'option stratégique d'un large « front de l'éducation » associant parents, élèves et personnels.

C'est aussi pourquoi nous appartenons à l'**Union syndicale Solidaires** qui avec ses 100 000 adhérents regroupe des syndicats de tous les secteurs professionnels, publics comme privés.

Union
syndicale
Solidaires

Et maintenant ? Convaincu-e ?

Alors après avoir rempli votre bulletin
transmettez-le à :

SUD éducation Var

La Luciole, 36 rue Emile Vincent - 83000 Toulon

courriel : contact@sudeduc83.org

Tél 04 94 21 81 89

Pas convaincu-e ?

Faites une jolie boulette et visez bien la
poubelle.

(Merci à SUD PTT. Dessins : Azagra)

éducation
Sud

J'adhère !

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Coordonnées (tél. et/ou courriel) :

Situation professionnelle :

Corps/grade :

Branche/discipline :

Affectation :

Temps complet Temps partiel [%]

Disponibilité : Congé :

Type :

Indice ou salaire brut :

Etablissement d'exercice :

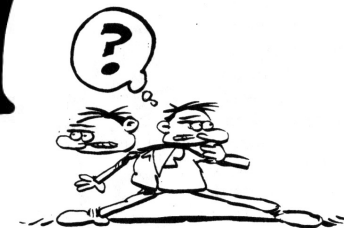
Désignation :

Adresse complète :

à ... le...

Signature :

éducation
Sud



À lire avant d'ouvrir

**Si vous n'aimez pas les syndicats
en général, et SUD en particulier,
ce n'est pas la peine
d'aller plus loin...
Offrez donc plutôt ceci à votre
meilleur ennemi, il en fera
bon usage .**

**Pour les autres, merci de prendre
le temps de lire ce qui est
écrit à l'intérieur**

Union
syndicale
Solidaires

Trois bonnes raisons d'adhérer à *Sud*

1. « Que font les syndicats ? »

On entend souvent dire « que font les syndicats ? ». Mais qui sont celles et ceux qu'on appelle « les syndicats », celles et ceux qu'on voit distribuer des tracts ou animer des heures d'informations syndicales ? Ce sont des collègues qui ont choisi de s'investir dans une organisation syndicale pour faire entendre la voix du personnel.

Et ils ne sont rien sans les adhérents.

2. Garantir l'indépendance

Comment peut-on être réellement indépendant sans indépendance financière ? Être adhérent-e et donc payer une cotisation, c'est agir pour une plus grande indépendance de l'organisation vis-à-vis de la direction.

3. Se syndiquer pour se défendre

Les « syndicats » les plus puissants en France sont ceux des Patrons. **Plus de 80%** d'entre eux sont syndiqués au MEDEF ou ailleurs. Face à cela **moins de 10%** des salarié-e-s sont syndiqué-e-s.

Pourtant les attaques se multiplient. Soyons plus nombreux et nombreuses pour nous défendre et arracher de nouveaux droits. Le syndicat est un outil pour organiser les salarié-e-s, leur permettre de confronter leurs idées, construire le rapport de force, mobiliser et gagner : pas si lointain que ça, le retrait du CPE en est un bel exemple.



Trois mauvaises raisons de ne pas adhérer à *Sud*

1. « C'est cher »

La cotisation à SUD est fonction du salaire. Dans la fourchette **la plus haute**, la cotisation **pour l'année** ne représente pas plus de **17,3 % d'un seul salaire mensuel**. Pour de très nombreux salariés de l'éducation nationale, elle est en dessous de 10 %. Par ailleurs cette cotisation annuelle est payable en plusieurs fois : nous ne sommes pas une banque ! Enfin, la cotisation syndicale est **déductible directement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%**. Les cotisations sont ensuite intégralement réinvesties dans l'action syndicale : tracts, journaux, formation, recours juridiques, solidarité financière...

2. « Si j'adhère, je perds ma liberté »

SUD est une mosaïque d'adhérent-e-s très divers-e-s. Chaque adhérent-e-s garde son indépendance et son autonomie, sans aucune contrainte. Notre fonctionnement, basé sur les assemblées générales d'adhérent-e-s, lui laisse le dernier mot. Pour les inquiets, la démission est un acte aussi simple que l'adhésion. Par ailleurs, sommes-nous réellement libres ? Nos employeurs, eux, nous organisent et nous réorganisent sans cesse et sans notre avis... Autant justement exercer notre liberté d'agir en se syndiquant.

3. « Pour moi, adhérer c'est s'investir à fond »

Adhérer à un syndicat ne signifie pas d'être obligé à participer à quoi que ce soit. Payer sa cotisation est déjà un acte important qui permet au collectif de salarié-e-s qu'est le syndicat de vivre. **Se syndiquer, c'est déjà agir et s'investir !**



Pourquoi *Sud* plutôt qu'un autre syndicat ?

Le sigle SUD a été inventé par des syndicalistes des PTT en 1989 ■ Il signifie **Solidaires, unitaires et démocratiques** et a été repris après 1995 par de nombreuses équipes syndicales de lutte d'autres secteurs professionnels.

■ **Solidaires** car notre syndicalisme est intercatégoriel : nous proposons une structure syndicale unique aux différentes catégories de personnels, « *une injustice faite à l'un est une injustice faite à tous* », les problèmes des TOS sont ceux des profs. Il est interprofessionnel : nous refusons de voir l'école comme un « sanctuaire » soi-disant épargné pas les problèmes de société.

■ **Unitaires** car nous considérons qu'il faut toujours favoriser l'unité des salarié-e-s et de leurs organisations pour lutter efficacement. Mais si l'unité est un élément majeur de la victoire, elle doit se faire dans l'action.

■ **Démocratiques** dans notre organisation syndicale autogérée en respectant les choix et les orientations de chacun-e. Mais aussi dans les luttes qui doivent être dirigées par le premier acteur : le personnel. Un syndicat n'est pas une PME mais un outil au service des travailleur-se-s, et non de sa propre boutique syndicale.

SUD n'est pas une boutique syndicale soignant sa clientèle

On ne vous obligera pas à prendre une carte, ni avant de vous défendre, ni après. Nous préférons vous convaincre de notre action plutôt que vous cotisiez pour services rendus. Mais être syndiqué c'est aussi pouvoir faire valoir ses droits à l'information, aux formations syndicales, participer à des réunions entre collègues syndiqués...